**Recrute**

**Un/une Responsable Animation Jeunesse**

**Maison de Quartier FARRERE**

**de Saint-Priest,**

**Contrat : CDD temps plein jusqu’à fin aout - Prise de poste dès que possible ;**

**Rémunération : Indice 300. Convention ECLAT**

**Finalités du poste et mission générale**

Sous la responsabilité du directeur de la maison de quartier, vous êtes chargé de participer au développement éducatif du territoire par l’organisation et la mise en place de projet d’animation globale jeunesse sur la maison de quartier Farrère, notamment sur la période des vacances d’été

**Description de l’activité (activités récurrentes)**

Animations jeunesse

* Développer l’implication des jeunes 12-17 ans dans la vie de la structure, en allant à leur rencontre ;
* Mettre en place des actions jeunesse éducatives et préventives (en soirées, mercredis, samedis, vacances) ;
* Participer à l’activité jeunesse du territoire et aux réunions et actions partenariales

Direction des accueils de loisirs jeunesse

* Participer à l’élaboration du projet pédagogique, être garant de sa mise en œuvre et assurer le lien avec les familles ;
* Recruter les équipes, les former, les encadrer ;
* Assurer la gestion administrative et financière (déclarations, affichage, règlementation, …) ;
* Elaborer et encadrer des séjours de vacances ou mini-séjours ;
* Assurer les fonctions directeurs d’accueils de loisirs 12-17 ans et/ou d’animateur ;

Animations tout public

* S’impliquer dans la vie globale de la structure et être en soutien si besoin

**Particularités**

Expérience dans l’animation social ;

Qualités relationnelles, capacité d'écoute et d’innovation et qualités rédactionnelles ;

Capacité de management et d'organisation ;

Maîtrise de la législation et réglementation applicable aux ACM ;

Permis B

**Formations**

Titulaire de la qualification imposée par la réglementation. BPJEPS, DEUST, BAFD…ou équivalence permettant l’encadrement de mineurs ;

**Lieu**: Maison de quartier Farrère, 25 bis rue Claude Farrère, 69800 Saint-Priest

**Avantages**

-Tickets restaurant

-Participation au transport (50%)

**Rémunération** : Indice 300 – 2236.3€ brut par mois (convention collective ECLAT)

Lettre de motivation et CV à envoyer à l’attention d’Issam Othman – directeur de la MDQ : [recrutement@laligue69.org](mailto:recrutement@laligue69.org)